

# NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA RESIDENCE AUTONOMIE PRE BLANC

L'estimation des dépenses et des recettes du budget annexe de la Résidence autonomie Pré Blanc (RPA) pour 2020 permet de proposer un budget en légère augmentation par rapport à celui de 2019. Il se caractérise principalement par une augmentation des dépenses de fonctionnement entraînant une hausse du prix de journée moyen à la charge des résidents malgré le maintien d'une importante subvention versée par le CCAS.

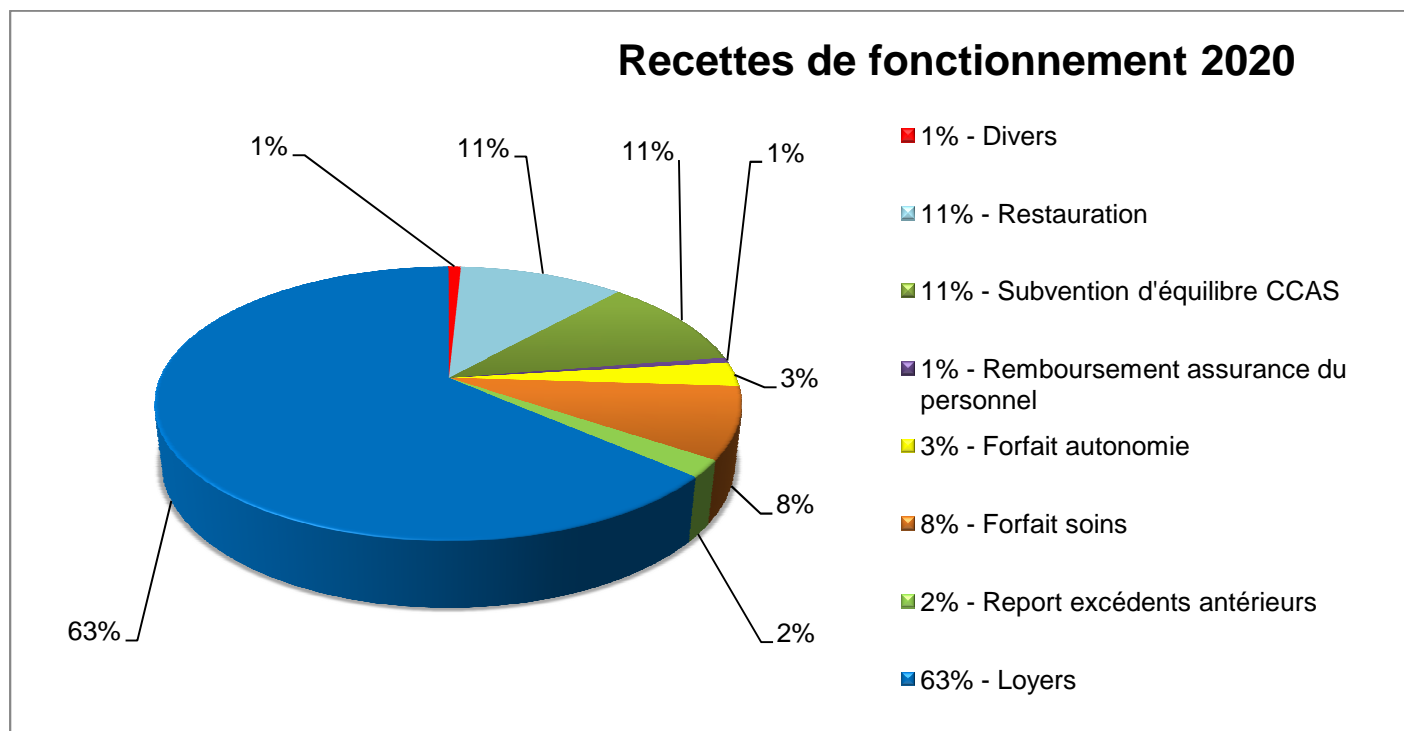
## Prévisions budgétaires par section

Le budget prévisionnel 2020 propose une section de fonctionnement d'un montant de 770 725 € et une section d'investissement à 79 700 €. Le tarif moyen d'hébergement (prix de journée) s'élève à 23,78 €, contre 22,16 € en 2019.

BP 2019		BP 2020	
Section Fonctionnement	Section Investissement	Section Fonctionnement	Section Investissement
<b>750 000 €</b>	<b>72 500 €</b>	<b>770 725 €</b>	<b>79 700 €</b>

## I-Fonctionnement

### I-A Recettes de fonctionnement



<b>Recettes</b>	<b>BP 2019</b>	<b>BP 2020</b>	<b>Différence</b>	<b>Ecart</b>
Divers - Produits exceptionnels	6 200 €	6 200 €	0	0
Restauration	84 000 €	84 000 €	0	0
Subvention d'équilibre CCAS	85 462 €	83 000 €	- 2 462 €	- 2,9%
Assurance du personnel	5 000 €	5 000 €	0	0
Forfait autonomie	21 420 €	21 861 €	441 €	2,1%
Forfait soins	61 901 €	65 284 €	3 383 €	5,5%
Reports des résultats antérieurs	15 300 €	15 462 €	162 €	1%
Loyers	470 717 €	489 918 €	19 201 €	4,1%
<b>Total des recettes</b>	<b>750 000 €</b>	<b>770 725 €</b>	<b>20 725 €</b>	<b>2,8%</b>

L'ensemble des recettes du budget annexe de la RPA estimées pour 2020 s'élèvent à 770 725 € et progressent par rapport à celles de 2019 de 20 k€ (+ 2,8%) principalement pour les raisons suivantes :

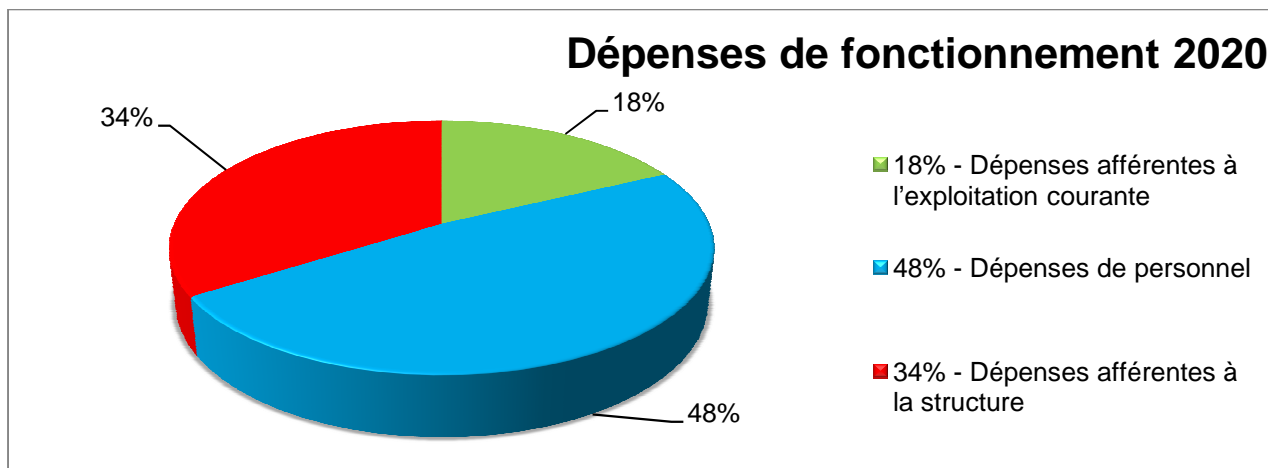
- Hausse des recettes de :
  - Forfait soins (versé par l'Agence Régionale de Santé) – Cette recette sert à couvrir les dépenses générées par la section « soins » de la résidence Pré Blanc (infirmière, aide-soignante et médecin). Elle progresse de 3,4 k€ en raison de l'évolution des salaires de l'aide-soignante et de l'infirmière.
  - Des loyers à la charge des résidents. La recette générée par les loyers sert à équilibrer le budget prévisionnel. La proposition de BP pour 2020 prévoit une augmentation des dépenses, ce qui a pour conséquence d'entraîner une hausse des loyers.
- Baisse des recettes de :
  - La subvention versée par le CCAS qui, bien que diminuant de 2,5 k€ par rapport à celle de 2019, demeure nettement supérieure aux subventions versées les années précédentes.

## **I-B Dépenses de fonctionnement**

### **1 – Répartition générale des dépenses**

Les dépenses de fonctionnement de la RPA sont ventilées en 3 masses :

- Dépenses afférentes à l'exploitation courante (eau, énergie, alimentation, fournitures...)
- Dépenses afférentes au personnel
- Dépenses afférentes à la structure (location et charges, entretien et réparations, assurance...)



Dépenses	BP 2019	BP 2020	Différence	Ecart
Dépenses afférentes à l'exploitation courante	125 950 €	137 450 €	11 500 €	9,1%
Dépenses de personnel	363 480 €	371 125 €	7 645 €	2,1%
Dépenses afférentes à la structure	260 570 €	262 150 €	1 580 €	0,6%
<b>Total des dépenses</b>	<b>750 000 €</b>	<b>770 725 €</b>	<b>20 725 €</b>	<b>2,8%</b>

## 2 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Les prévisions des dépenses afférentes à l'exploitation courante pour 2020 s'élèvent à 137 k€. Elles augmentent de 11,5 k€ par rapport à celles de 2019 principalement en raison de la hausse des dépenses :

- D'énergie (+ 4,5 k€) afin de prendre en compte la hausse du prix du gaz et de l'électricité.
- De fourniture de repas pour la restauration (+ 3 k€) compte tenu de la prévision de hausse du nombre de repas servis.
- De la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets (4,8 k€) précédemment ventilée dans les dépenses afférentes à la structures.

## 3 – Dépenses de personnel

L'estimation des dépenses de personnel pour 2020 s'élève à 371 k€ soit une augmentation de 7,6 k€ par rapport au BP 2019. Cette hausse s'explique principalement par le changement de grade du Directeur ainsi que l'évolution de carrière des agents.

## 4 - Dépenses afférentes à la structure

Les prévisions de dépenses afférentes à la structure pour 2020 s'élèvent à 262 k€, et augmentent par rapport à 2019 de 1,6 k€ principalement pour les raisons suivantes :

- La hausse :
  - Du montant de la location et des charges dues à la SDH (+ 3,1 k€).
  - De l'assurance du personnel (+ 0,5 k€) en raison d'un nouveau contrat à compter de janvier 2020.
  - De la dotation aux amortissements (+ 2,8 k€) en lien avec les dépenses d'investissement réalisés au cours des années précédentes.
- La baisse des taxes (- 4,8 k€) - Cette redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets a été transférée dans la section des dépenses afférentes à l'exploitation courante.

## II-Investissement

BP 2019	BP 2020	Ecart	Evolution
72 500 €	79 700 €	7 200 €	9,9 %

## **A Recettes d'investissement**

Dans l'attente du compte administratif permettant l'affectation du résultat de l'année N-1, les recettes d'investissement sont constituées :

- du FCTVA (7,7 k€)
- des amortissements (66 k€)
- du remboursement des cautions à l'occasion du départ de résidents (6 k€)

## **II-B Dépenses d'investissement**

La résidence envisage de remplacer son système d'appel malade pour le début de l'année 2020 (25 à 30 k€). Afin d'équilibrer la section d'investissement, le reste des crédits est ventilé sur les lignes budgétaires des :

- Dépôt des cautions versées par les nouveaux résidents à leur arrivée (6 k€)
- Dépenses de mobilier, matériel, agencements divers, informatique... pour faire face aux dépenses qui pourraient se présenter durant l'année.